

THONON MAGAZINE

LE JOURNAL
DES THONONAISES
ET DES THONONAIS

N° 76
SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2013

www.ville-thonon.fr



DOSSIER :

Rentrée 2013 : la Ville s'active pour ses jeunes habitants !

■ STATIONNEMENT

Bientôt, de nouvelles zones de stationnement bleues !

**AMELIORER
LA QUALITÉ DE VIE
POUR TOUS**



Sodexo participe au développement économique, social et environnemental de la ville de Thonon-les-Bains. Cet engagement citoyen fort se traduit par des actions concrètes telles que :

- la restauration quotidienne de 930 personnes (enfants en crèches et dans les écoles primaires, personnes âgées en résidence et à domicile),
- l'élaboration de repas équilibrés et variés, qui respectent le rythme des saisons,
- des engagements nutritionnels sur les plats et les produits proposés (ex. diminution de 20% du taux de sel dans les repas servis),
- l'approvisionnement en produits locaux (fruits et légumes distribués par Annemasse Primeurs, pâtes Alpina Savoie et laitages produits par la laiterie Prairial à Publier),
- la sensibilisation des enfants à la nutrition et aux bons gestes pour préserver l'environnement via des ateliers pédagogiques,
- la réinsertion professionnelle en partenariat avec une association locale.

Direction Régionale Grand Est
Tél : 04.26.21.64.70
www.sodexo.com



SERVICES DE QUALITÉ DE VIE



NOUVEAU CAPTUR



NOUVELLE CLIO ESTATE

RENAULT THONON
1, rue du Pamphiot - Croisée d'Anthy
74200 THONON LES BAINS




Téléphone : 04 50 26 74 00

+ de 700 véhicules d'occasion disponibles sur www.renault-thonon.fr

L'ESL FORME !



*Vous êtes motivé(e) par l'alternance ?
Les entreprises nous font confiance !*

**DES POSTES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
en BAC +2 et BAC +3**

- BTS Assistant de Gestion PME PMI
- BTS Management des Unités Commerciales (MUC)
- BTS Négociation Relation Client (NRC)
- La licence **Chargé(e) de Développement Marketing et Vente**, titre inscrit au RNCP niveau II - Bac+3 (J.O du 26/06/2006) en partenariat avec Ecoris.

DES FORMATION EN SANTE ET SOCIAL
Préparation aux Concours

- IFSI
- Educateur spécialisé
- Assistante sociale

D.U. Pratiques des soins en hydrothérapie

- C.A.F.A.S.T. Certificat d'Aptitude à la Fonction d'Agent de Service Thermal
- D.A.S.T. Diplôme d'Aide Soignant Thermal

L'Ecole Supérieure du Léman est située à Thonon les bains sur les rives du Lac Léman, à deux pas de la Suisse, de Genève et de Lausanne dans une région dynamique et prospère.

Contact : Béatrice POUTOUT
Ecole Supérieure du Léman
18 bis, avenue Jules Ferry - CS-30100, 74207 Thonon Les Bains Cedex
Tél/Fax : 04 50 71 90 10 - Mob : 06 74 67 71 95
mail : contact@eslthonon.fr - www.eslthonon.fr





SOMMAIRE

EXPRESS

4/ DIAPORAMA

- 6 | **CONCOURS PHOTO** : les gagnants n'ont pas eu peur de se mouiller !
- 8 | **EVENEMENT** : une invitation au voyage

QUARTIERS

- 10 | **SANTE** : un hôpital en bonne santé !
- 12 | **SAINT-DISDILLE ET GRANGETTE** : les nouveaux terrains synthétiques prêts dès le mois d'octobre !
- 13 | **CENTRE-VILLE** : un nouveau trottoir en zone de Vongy

VIE MUNICIPALE

- 14 | **SERVICES DES EAUX** : Thonon sécurise la qualité et le rendement de ses réseaux d'eau
- 15 | **ENVIRONNEMENT** : émissions de gaz à effet de serre : bilan et solutions

17/ Dossier

Rentrée 2013 : la Ville s'active pour ses jeunes habitants !

- 22 | **STATIONNEMENT** : bientôt, de nouvelles zones de stationnement bleues !
- 23 | **LABEL** : un engagement en faveur des jeunes récompensé

CULTURE

- 28 | **ANNIVERSAIRE** : Fêtez les 20 ans de la littérature transfrontalière !
- 29 | **CHAPELLE DE LA VISITATION** : une pièce unique à la hauteur de la Chapelle
- 30 | **RENDEZ-VOUS** : où sortir pendant les journées du Patrimoine ?

LOISIRS

- 31 | **AVIRON** : Anaïs Foppoli, une rameuse confirmée !
- 32 | **FOIRE DE CRÊTE** : Traditions et sensations fortes pour la 536^e édition !
- 33 | **SPORT** : Glissez au fil du vent et de la vague !

DÉTENTE

- 34 | **150^E ANNIVERSAIRE DU MUSEE DU CHABLAIS** : l'objet du mois : le coffret de mariage
- 34 | **QUESTION PATRIMOINE** : la Ville aux tout-petits

Vous n'avez pas reçu le *Thonon magazine* dans votre boîte aux lettres ?



Demandez-le !

Recevez le *Thonon magazine* en contactant :
Service communication
04 50 70 69 69
communication@ville-thonon.fr

THONON MAGAZINE. Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains - Édité par le service Communication - communication@ville-thonon.fr - **Directeur de la Publication** : Dominique Mouillet - **Rédactrice en chef** : Clémence Guily - **Rédaction** : Clémence Guily et Mélanie Dufossé. Tél. : 04 50 70 69 69 - **Crédit-Photo** : Paul Pastor, sauf mention contraire - **Conception-Réalisation** : Scoop communication - **Publicité** : AECF - Tél. : 06 59 21 52 00 - **Impression** : Imprimerie Léonce Déprez, ZI 62620 Ruitz. Tél. : 03 21 52 96 20 - **Tirage** : 20 000 exemplaires - **Dépôt légal** : 3^e trimestre 2013. Imprimé sur du papier recyclé.



Une rentrée bien préparée !

Événement incontournable, la rentrée scolaire est attendue par tous les enfants thononais ! Reconnue pour son engagement auprès des jeunes, notamment avec l'obtention du label des collectivités engagées pour leur avenir, la Ville accompagne les enfants pour cette nouvelle rentrée. Vous découvrirez tous les projets d'aménagements dans les écoles, les différentes activités culturelles et sportives proposées ainsi qu'une délibération sur la nouvelle réforme des rythmes scolaires.

Autre rentrée, celle des associations, qui démarre par une nouvelle édition du Forum Sport Culture Loisirs prévue le samedi 7 septembre. Vous aurez l'occasion de découvrir de nombreuses activités parfois méconnues du public.

La Ville a également terminé un certain nombre d'aménagements et de sécurisation de voiries comme la Grande Rue, la création d'un trottoir sur le pont du Pamphiot vers Marclaz ou le rond-point de l'avenue de Thuysset. D'autres continuent leur cheminement (contournement au hameau de Morcy, terrain synthétique de foot...). Malgré la période de crise actuelle, la commune continue donc d'investir pour améliorer davantage la qualité de vie au quotidien des Thononais. Soucieuse du pouvoir d'achat des Thononais, la Ville a baissé de 9% le prix de l'eau et n'a pas augmenté le taux des impôts locaux, et le SIBAT a diminué de 5€ l'abonnement « jeunes » (- 26 ans), en offrant un accès illimité sur tout le réseau.

Dès septembre, n'oubliez pas les Journées Européennes du Patrimoine et la nouvelle saison de la Maison des Arts et Loisirs.

Bonne rentrée à tous !

Jean Denais
Maire de Thonon-les-Bains

DIAPORAMA



Une belle compétition

Les équipes thononaises ont brillé au Championnat de France d'aviron de mer du 7 au 9 juin. Six d'entre elles se sont placées sur le podium dont deux dans l'épreuve phare : le quatre avec barreur. Les Thononais ont d'ailleurs remporté le titre de champion de France dans cette catégorie.



Rencontre à Eberbach

Le Conseil Municipal s'est déplacé à Eberbach, fin juin, pour la traditionnelle rencontre entre élus. Ils ont célébré, entre autres, le 50^e anniversaire du traité de l'Élysée. Le nouveau Maire d'Eberbach s'est vu remettre pour l'occasion un maillot de l'ETG.

Le plein de sorties

Avec 31 participants en moyenne pour chaque activité, les jeunes de 11 à 17 ans ont apprécié le programme du club ados de l'IFAC.

Montjoux : une édition réussie

13 150 spectateurs se sont rendus dans le cadre féerique du parc de Montjoux pour applaudir les artistes de cette 17^e édition.



Bravo les Champions !

Venus présenter leur trophée de champion de France Elite au début du mois de juillet, les joueurs des Blacks Panthers sont revenus place de l'Hôtel de Ville, quinze jours après, brandir le trophée de champion d'Europe !





Les personnes à mobilité réduite ont désormais leur ponton

Le ponton handivoile avec portique a été inauguré samedi 6 juillet. Financé par la régie du Port pour 158 025 € et ayant bénéficié d'une subvention de 30 000 € du CNDS (Centre national pour le développement du sport), ce nouveau dispositif permettra une pratique optimum de l'handivoile.



Carton plein pour les boules !

2 200 compétiteurs ont participé au Championnat de France de boules lyonnaises les 18, 19, 20 et 21 juillet. Grâce aux 300 bénévoles, cette compétition, qui a attiré de nombreux amateurs, fut un succès.

Les vendredis d'été, c'est jour de fête !

Les nocturnes ont repris possession de la ville. Tous les vendredis soir du 12 juillet au 23 août, Thonon adossait son plus bel habit de fête. Entre dégustations, concerts, vide-greniers et spectacles, les estivants partaient pour une plaisante balade thononaise !



La Fiesta des petits loups !

Cet événement a rassemblé petits et grands tous les mercredis soir d'été, au port de Rives. Sous le crépuscule, nos p'tits loups ont pu savourer des spectacles riches en humour, en musique et en acrobaties !



Une résidence sociale pour septembre 2014

Le 12 juillet, la première pierre de la résidence sociale intercommunale Thonon Publier Evian Les Allobroges, installée à Publier, a été posée en présence des Maires de Publier, de Thonon et du Président de Léman Habitat.



17^e édition des Fondus du Macadam !

La place de l'Hôtel de ville est devenue à cette occasion une grande scène à ciel ouvert.



Hommage à Jean Ruffin dit « Petit Jean »

Samedi 27 juillet, le Maire de Thonon dévoilait au port des pêcheurs la plaque commémorative en l'honneur de « Petit Jean », l'un des plus anciens pêcheurs professionnels du lac, décédé en octobre dernier. Cette émouvante cérémonie s'est déroulée en présence de son fils et de sa fille.



Hommage à Jean Moulin

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin, chef du Conseil National de la Résistance, une cérémonie commémorative a eu lieu le vendredi 21 juin sur la place de la Mairie. En hommage à cet ancien sous-préfet de Thonon, un dépôt de gerbes et une présentation de l'exposition nationale Jean Moulin ont suivi. Une statue en son honneur sera érigée à l'automne place Jean Moulin.



CONCOURS PHOTO

Les gagnants n'ont pas eu peur de se mouiller !

Michel Routhie - 1^{er} prix

Vingt-quatre photographes amateurs ont proposé leurs clichés (soit quarante photos reçues) sur le thème de l'eau dans le cadre du concours photo *J'image-in ma ville*, ouvert du 6 avril au 16 juin. Le jury, composé de Paul Pastor et Pierre Thiriet, photographes professionnels, Nathalie

Renaud, Responsable du service Culture de la Mairie, Nicolas Massip, Directeur de l'Office de Tourisme, et Charles Riéra, Maire-adjoint à la démocratie participative et à la jeunesse, s'est réuni le jeudi 20 juin pour sélectionner les dix premiers lauréats. Ces derniers ont ensuite

Émilie Clérino - 2^e prixDavid Régnier - 3^e prix

été conviés en mairie pour recevoir leur lot respectif. Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

PROTECTION DES EAUX

Quand la natation en eau libre s'engage pour protéger son terrain de sport naturel !

Peu de sports sont autant tributaires de la qualité de l'environnement que la natation en eau libre.

Par définition, la discipline eau libre trouve son terrain d'entraînement dans le milieu naturel : mer, lac, rivière, plan d'eau. Depuis plusieurs années, ces nageurs sportifs sillonnent les bords du lac Léman. Ils sont très souvent confrontés à la dégradation du milieu aquatique, effet latéral du développement sauvage de la société actuelle. Afin de privilégier cet environnement aquatique, la Fédération Française de Natation a depuis 1998 mis en place l'opération « Nager grande nature » dont l'un des objectifs est de sensibiliser les pratiquants à la protection de l'environnement. Dans cet esprit, le comité FFN74 en association avec le club des nageurs de Thonon a proposé, depuis 2011, de coupler l'organisation des traversées populaires de Thonon avec la politique publique de protection du milieu naturel et des eaux : ainsi la traversée Rives-Ripaille 2013 a été organisée avec le parrainage du SIAC, pilote du contrat de rivières pour les Dranses, comme en 2011 elle l'était avec la commission environnement du Conseil général. Et comme le répète Alain Gagnaire, Président de la commission Eau libre FFN 74 : « Profitons de ce merveilleux terrain de sport en milieu naturel pour le plus grand plaisir de tous !... mais restons toujours conscients de la fragilité de cette richesse et sachons tous ensemble contribuer à sa préservation ».



www.carrelumiere.

carrelumiere

Intensément
Kartell



Nouveau show-room
6, rue de Montréal - Ville-la-Grand
T. +33 (0)4 50 83 48 31
16, Bd. du Pré-Biolat - Anthy-sur-Léman
T. +33 (0)4 50 71 40 08
info@carrelumiere.fr

artemide.com

Ethnicraft®

Kartell



fatboy

colligaris

Artemide

FLCS

FOSCARINI

evasolo

CUISINES **M.** MOREL

CRÉATEUR D'ESPACE DESIGN



www.cuisines-morel.com

SHOW ROOM

ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

Route de la Proux - 74200 ALLINGES - Tel : 04 50 26 00 39

DÉCOUVERTE

L'INRA ouvre ses portes



La station INRA d'hydrobiologie lacustre (Institut National de la Recherche Agronomique) ouvrira ses portes au public **les vendredi 11 et samedi 12 octobre** dans le cadre de la Fête de la Science dont le thème est « De l'infiniment petit à l'infiniment grand ». Ce centre scientifique étudie depuis plusieurs décennies le fonctionnement des écosystèmes lacustres (plus particulièrement aujourd'hui les grands lacs péri-alpins que sont les lacs Léman, d'Annecy et du Bourget) en lien avec leurs bassins versants. Venez ainsi découvrir, à travers divers ateliers, jeux et conférences, les recherches menées (techniques de prélèvement et d'observation de la biodiversité lacustre, obtention de résultats...).

INFORMATIONS PRATIQUES

INRA Thonon

75 avenue de Corzent

Portes ouvertes le **vendredi 11**

(scolaire et tout public) et **samedi 12**

octobre (tout public) de 9h à 17h

Inscription obligatoire pour les scolaires.

Renseignements auprès de Stéphan Jacquet

au 04 50 26 78 12 ou

sjacquet@thonon.inra.fr

LE CHIFFRE

+ 35 % de fréquentation supplémentaire pour les cures médicales au Centre Thermal de Thonon.

De 2012 à 2013, le nombre de curistes avec une attestation médicale est passé de 1 378 à 1 900 personnes. En moyenne, un curiste effectue 20 à 21 jours de soins. D'ici 2014, les thermes envisageraient d'augmenter ce chiffre à 3000 curistes.

* Source : les thermes. Ces chiffres ne prennent pas en compte la saison estivale en cours.

ÉVÈNEMENT

Une invitation au voyage

Une envie de départ à l'étranger ? Le Bureau Information Jeunesse de la Ville organise le mercredi 25 septembre le forum Partir à l'étranger à l'Espace Tully. Découvrez les nombreuses opportunités à l'international (jobs, études, stages...). Des professionnels répondront à vos questions pour vous aider à préparer votre départ (bourses, papiers, contacts, modalités pratiques, apprendre une langue...). Plusieurs dispositifs vous seront proposés (aide au voyage solidaire, échanges interculturels, chantiers jeunes bénévoles...) pour partir à l'étranger de diverses manières. Au village des cultures du monde, vous serez sensibilisés aux cultures du Japon, du Brésil, de l'Allemagne, de l'Italie, de Guinée, de Pologne, de Sibérie et du Sénégal. Des jeunes voyageurs viendront également



apporter leur témoignage à l'occasion de tables rondes participatives :

- 10 h 30 Études à l'étranger
- 11 h 30 Stages à l'étranger
- 14 h 30 Job/emploi à l'étranger
- 15 h 30 Volontariat - Solidarité
- 16 h 30 Préparer son départ

EMPLOI

17^e édition du Salon de l'Entreprise et de l'Emploi !



L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, organise le Salon de l'Entreprise et de l'Emploi jeudi 21 novembre de 10 h à 17 h à l'espace Tully. Pour sa 17^e édition, seront programmées des conférences d'information sur les aides à l'embauche et la création d'entreprise. Toute la journée, des stands sur différents thèmes (formation, handicap et emploi...) seront présents. Des professionnels répondront à toutes vos questions. Cet événement est préparé dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, en partenariat avec la Ville, le Conseil régional Rhône-Alpes et le CERF.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ADAPT

Ouvert à tous.

Renseignements au 04 50 83 19 00.



Photographies, poésie et musiques seront distillées avec goût pour vous inviter au voyage. Vos papilles seront-elles stimulées par de petites dégustations culinaires japonaises et italiennes... ?

Avis aux amateurs !

INFORMATIONS PRATIQUES

Forum Partir à l'étranger

Le mercredi 25 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h à l'espace Tully.

Entrée libre.

Contact : BIJ - Eurodesk 04 50 26 22 23.

MULTIMÉDIA

Les Espaces Publics Numériques ouvrent un atelier multimédia

Laisser parler votre imagination avec le nouvel atelier multimédia mis en place dès le vendredi 4 octobre. Les Espaces Publics Numériques vous proposent de participer à la réalisation d'un support multimédia (photo, texte et vidéo) sur le thème d'Halloween. À partir de différents outils numériques, réalisez en équipe le support multimédia de votre choix. Que vous soyez débutants ou utilisateurs avertis, les animateurs numériques de la Ville vous accompagneront dans sa réalisation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouvert à tous de 7 à 77 ans.

Tél : 04 50 81 94 23.

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLU : donnez votre avis !

Après avoir été arrêté en conseil municipal le 24 avril, le projet PLU (Plan Local d'Urbanisme) est maintenant soumis à une enquête publique.

Du 16 septembre à 8 h au 19 octobre à 12 h, vous êtes invités à donner votre avis sur ce projet déterminant pour l'avenir de la ville. Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie le 16 septembre et le 11 octobre de 14 h à 17 h, le 26 septembre et les 2, 19 octobre de 9 h à 12 h. Renseignements au 04 50 70 69 94

ENVIRONNEMENT

Trions mieux... pour payer moins !

14,5% des déchets contenus dans les bacs et les sacs jaunes sont des erreurs de tri. Il s'agit principalement de plastiques non recyclables : les barquettes, les pots de yaourts, du petit électroménager... Ces erreurs de tri coûtent cher à la collectivité car il faut payer à la fois pour le passage au centre de tri et pour l'élimination à l'usine d'incinération. **Il est donc essentiel de respecter les consignes de tri.**

Pour mieux comprendre le processus de traitement des déchets, participez gratuitement à la visite du centre de tri et de l'usine d'incinération proposée le mercredi 9 octobre 2013, de 14h à 16h. Vous observerez les différentes étapes de la séparation mécanique et manuelle par type de matériaux des déchets issus des collectes sélectives, ainsi que le fonctionnement de l'usine d'incinération.

Inscription auprès du service Environnement au 04 50 17 08 28 ou directement sur le site Internet de la Ville, www.Thonon-ville.fr, du lundi 16 septembre au vendredi 4 octobre 2013.

RENDEZ-VOUS

L'IFAC s'affiche au Forum Sport Culture et Loisirs

Retrouvez l'IFAC au forum Sport Culture et Loisirs 2013 samedi 7 septembre de 14 h à 18 h à l'espace Grangette. Sur place, l'association présentera le fonctionnement de son club ados et son programme bimestriel. Ouvert aux enfants de 11 à 17 ans, le club propose une panoplie de sorties culturelles, sportives et diverses tout au long de l'année. La programmation des activités est établie en fonction de la demande des jeunes. Pendant l'été, sont planifiées des séances d'escalade, de rafting et autres sorties plus importantes comme Aquaparc. Des animateurs expliqueront les démarches administratives à suivre si vous souhaitez inscrire votre enfant. Des dossiers d'inscription seront à votre disposition au stand.

INFORMATIONS PRATIQUES

IFAC : 04 50 71 00 91

Permanences du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



SANTÉ

Un hôpital en bonne santé !

En 2012, l'hôpital Georges Pianta a réalisé une performance de + 6,5 % sur ses recettes grâce à l'accroissement de son activité et à l'augmentation accrue de son taux de fréquentation.



Un nouveau scanner !

En cohérence avec le futur projet d'aménagement, l'hôpital annonce l'arrivée d'un nouveau scanner pour le second semestre 2015. Cette nouvelle installation technique a été décidée en collaboration avec le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) du centre médical de Morcy. Thonon comprendra au total deux scanners sur son site.



© Hôpital Georges Pianta

Un bilan global positif

L'établissement a connu depuis 2012 en raison d'une croissance démographique conséquente une augmentation de son activité. Avec 33 000 séjours à son actif, l'hôpital Georges Pianta est le premier centre médical du Chablais. Face à ce contexte, la vague de recrutements s'est accentuée dans les services d'orthotraumatologie, de chirurgie ambulatoire et d'obstétrique. Le dispositif médical actuel concentre ses forces sur l'activité chirurgicale. Proche des stations de ski et des zones de randonnée, cette spécialité

À noter

38 700 passages aux urgences ont été comptabilisés en 2012.



lui est d'autant plus utile pour les nombreuses interventions liées aux chutes des randonneurs en montagne, été comme hiver. Par conséquent, de nouveaux chirurgiens spécialistes des jambes et épaules ont été recrutés. Les moyens paramédicaux ont connu une évolution correspondant à 2 % des charges personnelles supplémentaires. L'hôpital a également choisi d'investir dans le réaménagement des consultations gynéco-obstétrique et la chirurgie ambulatoire qui sont les secteurs clés du centre hospitalier. ■



L'hôpital de Thonon a recruté une soixantaine d'agents supplémentaires à temps plein en 2012.



En chiffres

Bilan 2012 de l'hôpital de Thonon

- Augmentation de 6,5 % des recettes.
- Marge brute de 7,3 %. Pour information, la marge brute moyenne régionale est de 5 %.
- 3 % de séjours supplémentaires en 2012, pour atteindre 33 000 passages à l'année.



Un projet d'aménagement pour 2014

Les différents aspects de croissance ont permis à l'hôpital de tirer une marge brute de 7,3 %. Avec un excédent d'environ 1,7 million d'euros, l'hôpital a la volonté de mettre en place un futur projet d'aménagement. Pour répondre à la demande et améliorer davantage ses services, un projet sera présenté à la commission interministérielle en 2014. Son programme sera fixé en décembre. Il fera l'objet d'un agrandissement, et de mises aux normes des anciens locaux.

SAINT-DISDILLE ET GRANGETTE

Les nouveaux terrains synthétiques prêts dès le mois d'octobre !

Commencés au début de l'été pour ne pas pénaliser les clubs sportifs, les travaux d'aménagement sur les sites sportifs se poursuivent. Celui de la Grangette accueille un terrain synthétique et l'un de ses terrains existants auparavant en matériaux stabilisés a été désormais engazonné. À Saint-Disdille, l'un des terrains en herbe a été remplacé par un terrain synthétique. Le choix de ces aménagements a été motivé par les demandes des clubs sportifs et des scolaires. Alors qu'un terrain de sport en gazon est utilisé au maximum 15 heures par semaine (soit 780 h/an), le terrain synthétique pourra être sollicité 70 heures par semaine (soit 3 640 h/an). Enfin, l'aire de lancer du marteau aujourd'hui implantée sur le site de la Grangette a été réaménagée sur le site sportif de Vongy. Après la pose des moquettes synthétiques, les travaux



se termineront fin septembre par le semis de gazon, le tracé des lignes de jeux et la pose des équipements. Les terrains synthétiques seront praticables dès le mois d'octobre.

Mais il faudra attendre une année (temps nécessaire à un enracinement correct) pour jouer sur le terrain en herbe. Le coût global de ces travaux s'élève à 2,2 millions d'euros environ.

MÉDIATHÈQUE

Un lieu de vie qui s'adapte à vos envies !

Avec ses nombreuses collections, la Médiathèque vous offre un large choix. Que ce soit pour travailler, faire une pause, s'informer ou se divertir, la Médiathèque, lieu de toutes ces expériences, répond aux attentes de tous, adultes et enfants. Faites vos recherches ou piochez dans les sélections renouvelées des bibliothécaires. N'hésitez pas à solliciter le



personnel, toujours attentif à vos demandes pour un meilleur service. Bientôt, à côté des points d'écoute actuels, l'Espace Musique vous proposera une platine pour écouter les disques vinyles remis à votre disposition. La Médiathèque, qui permet déjà aux abonnés d'avoir accès à 1 heure d'internet gratuite par jour, offrira un service attendu avec la Wifi. Emprunter, rendre, réserver, prolonger, choses faciles avec les 4 automates installés au rez-de-chaussée. À distance, le portail de la Médiathèque permet de consulter votre compte lecteur, de connaître les animations mais également d'accéder gratuitement à la Médiathèque Numérique, service de vidéo à la demande.

Deux nouvelles animations !

À partir de septembre, du nouveau : CréaClic et Culture Kif. Le 1^{er} rendez-vous s'adresse aux jeunes de 10 à 14 ans qui apprendront à créer un blog et à réaliser un film en 3D. Le second est destiné aux adolescents et propose un temps d'échange autour de la musique, du cinéma et de la littérature.

INFORMATIONS PRATIQUES
04 50 71 79 61 ou <http://mediatheque.ville-thonon.fr>

À noter

Le nouveau guide du lecteur sortira à l'automne prochain.

VONGY

Un nouveau trottoir en zone de Vongy



Afin de sécuriser les cheminements piétons dans la zone de Vongy, la Ville réalise un trottoir chemin de la Ballastière et avenue des Genevriers. Cette opération accompagne la reconfiguration du site des anciens établissements de la Savoyarde du Meuble. D'une longueur de 315 m, ce trottoir se situera sur le domaine public. Ces travaux, d'un montant estimé à 160 000 €, se dérouleront cet automne pour une durée de 6 semaines.

COMMERCES DE CENTRE VILLE

Les commerçants répondent toujours présent !

Il est une idée assez répandue que le nombre de commerces fermant leurs portes en centre-ville est supérieur au nombre de commerces ouvrant ou changeant de propriétaires. Une telle situation laisserait donc penser que Thonon se vide de ses commerces.

Créations et reprises bien supérieures aux fermetures

Contrairement à ce que pensent certaines personnes, si l'on regarde les statistiques, on s'aperçoit que la situation est totalement inverse et que les créations ou reprises de commerces sont supérieures aux fermetures. Pour l'année 2012 et le premier semestre 2013, 62 commerces ont été repris ou créés et 13 ont changé d'enseignes (soit 75 au total) pour 33 locaux vacants encore en attente de repreneurs hors galerie de l'Étoile.

Comme dans la plupart des villes, il est normal qu'il y ait toujours un volant de commerces non immédiatement repris. Ces statistiques montrent donc que les commerces de centre-ville ont encore un bel avenir même si les zones commerciales de périphérie se sont développées ces dernières années.



MORCY

Le contournement entame sa dernière phase de travaux !

Dans le cadre de la réalisation de la voie de contournement du hameau de Morcy, de nouveaux travaux d'aménagement sont prévus au courant de l'automne.

En septembre 2012, les premiers travaux pour la remise en valeur du hameau de Morcy débutaient entre le carrefour surélevé du lavoir et le bassin d'orage. Depuis, les rampes et le pont-route de franchissement aérien de la voie SNCF ont été construits. Dans le cadre de ces travaux, les habitants ont pu assister le jeudi 27 juin à la pose spectaculaire des 15 poutrelles de 25 mètres de long et de 25 tonnes chacune. Ce franchissement devrait être opérationnel en décembre. Les travaux à venir vont porter sur les aménagements paysagers aux abords de l'ouvrage d'art puis aux travaux

d'enrobage de la chaussée, de mise en place de la signalisation routière et d'éclairage public. Dès la rentrée de septembre, de nouveaux travaux doivent se dérouler au centre du hameau de Morcy. À cet endroit, un sens unique descendant a été installé depuis un an. Un plateau surélevé et une traversée piétons/cycles seront agencés en continuité des aménagements déjà réalisés dans le virage au droit du bassin d'orage et dans le carrefour du lavoir. Un coussin lyonnais sera posé avant l'entrée du camping pour limiter la vitesse



des véhicules de cette portion de voie aménagée en zone 30. Préalablement à cet aménagement, la réalisation d'un collecteur d'assainissement (le réseau unitaire devenant pluvial), la reprise des branchements eau potable et l'enfouissement des réseaux secs sont prévus. Ces travaux complémentaires sont estimés à 556 000 €.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Culture

■ Une convention de coopération culturelle avec Genève

Une convention de coopération culturelle a été approuvée entre Thonon et Genève pour favoriser le prêt réciproque des livres et des documents audiovisuels des bibliothèques de ces deux villes aux utilisateurs. Pour bénéficier de ce système, les utilisateurs doivent être abonnés dans l'une des bibliothèques de la ville de Genève ou à la médiathèque de Thonon-les-Bains.

Éducation

■ L'école maternelle de la Source : un nouveau préau !

Le Conseil Municipal a accepté le programme de construction d'un préau dans l'école maternelle de la Source. Cette construction permettra à l'école de satisfaire les besoins en espaces de récréation abrités. Elle fera l'objet d'une construction modulaire, soit une structure métallique couverte par une toile tendue, et sera implantée dans le prolongement du bâtiment existant. Ce préau aura une superficie d'environ 50 m².

Transport

■ Une participation financière à la CGN

Le Conseil Municipal a approuvé le versement d'une contribution financière de 151 236 € pour l'année 2013 à la CGN, en considération du nombre très important de passagers transportés vers Lausanne et de la croissance sur cette liaison (+ 25 % sur Thonon-Lausanne) afin de préserver ce service de transport collectif.

**PROCHAINS CONSEILS
MUNICIPAUX**

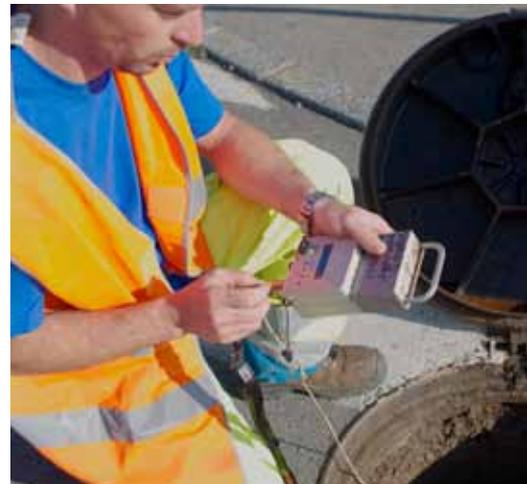
**Mercredi 11 (à 19h) et
25 septembre et 30 octobre 2013**

SERVICES DES EAUX

Thonon sécurise la qualité et le rendement de ses réseaux d'eau !

La Ville multiplie ses efforts pour garantir la bonne qualité de ses eaux et éviter leur gaspillage.

Chaque jour, les Thononais consomment en moyenne 155 litres d'eau, qui proviennent directement d'une eau de source. Naturellement distribuée par les captages de Ripaille, de Fontaine Couverte, des Blaves et de Voua de Ly, cette eau ne subit aucun traitement chimique. Seules des chlорations de précaution à faible concentration sont réalisées 2 jours toutes les 4 semaines pour prévenir tous risques sanitaires et de santé publique. Également attentive au développement durable, la commune améliore progressivement le rendement de ses eaux. En 1994, le rendement se positionnait à 58 % d'eau produite et consommée. En 2012, ce chiffre s'est élevé à 80 %. Plus le rendement augmente, moins les pertes en eau sont importantes. La commune améliore d'année en année son réseau de distribution. De nouveaux outils ont permis à la Ville de réduire considérablement les risques de fuites d'eau. Chaque jour, le service d'eau surveille les débits d'eau nocturne à l'aide de compteurs généraux installés sur l'ensemble du territoire. Dans le cas où un débit anormal est détecté, le service des eaux localise la fuite grâce aux enregistreurs de bruit, appelés « prélocalisateurs ». La ville compte aujourd'hui un ensemble de 40 enregistreurs. Cet ensemble est



régulièrement déplacé dans les différents secteurs de la commune. Le bruit permet d'identifier une présomption de fuite. Les agents partent ensuite en intervention munis d'un corrélateur et d'un amplificateur acoustique qui déterminent sa localisation précise. Grâce aux nouvelles technologies et à ces contrôles réguliers, les fuites d'eau sont très rapidement réparées. Pendant l'année 2012, 82 interventions lourdes ont été réalisées. Par ailleurs, une lettre de la commune sensibilise deux fois par an les habitants à l'économie d'eau.

En chiffres

2,5 % en plus de compteurs utilisés par rapport à 2011.

76 % de rendement en 2010

80 % de rendement en 2012

AMÉNAGEMENT

Les toilettes publiques en accès gratuit !



Avec près de 12 toilettes à cycles de lavage automatiques installées sur la voie publique, la ville enregistre une fréquentation de l'ordre de 116 984 passages pour l'année 2012. Ces sanitaires publics sont automatiquement fermés de 23 h à 6 h. Ceux situés place du Marché, place du Château, square Eberbach, étaient jusque-là payants. Afin de faciliter leur accès et leur usage, le Conseil a décidé le 31 juillet dernier de leur gratuité.

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre : bilan et solutions

En application de la loi du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, la commune a tenu le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre.

Ce bilan fournit une évaluation du volume de gaz à effet de serre (GES) émis dans l'atmosphère au cours de l'année 2011 du fait des activités de la commune. Il porte sur les 138 sites du service public (locaux administratifs et techniques, état civil, écoles, etc.) et intègre ses 134 véhicules utilisés. Les émissions de GES atteignent 6 874 tonnes équivalent

CO₂ (t CO₂), ce qui représente 10 t CO₂ par employé, soit 40 771 km équivalent en voiture par employé. L'énergie dans les bâtiments (électricité, chauffage), les déplacements (professionnels, trajets domicile-travail) et les immobilisations contribuent à près de 90 %. La crèche des Petits Pas Pillon se révèle être l'exemple à suivre pour l'avenir. Elle consomme peu

d'énergie grâce à son chauffage par géothermie, ses panneaux solaires et son isolation conséquente.

Solutions engagées pour réduire les émissions

L'objectif fixé par la France est de réduire par quatre ses émissions de GES d'ici 2050. Pour réduire ses émissions de GES, la municipalité met en place un plan d'action sur la période 2013-2015. Il porte principalement sur l'énergie et sur ses déplacements. Des remplacements d'équipement pour la production de chauffage sont notamment prévus. La Ville souhaite également développer des solutions d'énergies renouvelables et réduire la consommation électrique pour l'éclairage public. Quant aux déplacements, la commune favorise l'usage des transports collectifs, du vélo et plus de 20 % de véhicules renouvelés chaque année sont « propres ».



À noter

Bilan disponible sur www.ville-thonon.fr, dans la rubrique Environnement.

JEUNESSE

Envie de créer, de partager, de s'informer : rendez-vous au BIJ !

Études, stages, volontariat, loisirs, santé, logement... Le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) aide les jeunes dans tous les domaines. Il vous informe dans un premier temps et vous oriente ensuite vers les spécialistes. Un projet vous tient à cœur ? Le BIJ vous aide à le réaliser. Exprimez vos envies, vos craintes et créez en toute liberté ! L'équipe du BIJ organise chaque année des événements devenus incontournables : *Bougez Jeunesse* (forum et bourse pour partir à l'étranger), forum Jobs d'été, et *Roulez Jeunesse* (forum et bourse pour les Ambassadeurs de la Sécurité routière).

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 13h à 17h et le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h.

Renseignement au 04 50 26 22 23 ou bij@ville-thonon.fr ; site : <http://bij.ville-thonon.fr/>



“Des travaux électriques... à l'éclairage public” **SPIE**

CONCEPTION
de solutions techniques

REALISATION
d'installations

MAINTENANCE
et **SERVICES**

- Bâtiments techniques :
électricité générale, génie climatique, utilités.
- Process industriels :
instrumentation, automatismes, mécanique.
- Système d'information et de communication.
- Infrastructures et réseaux :
énergie, télécoms, transport.

A votre service SPIE Sud-Est :
Direction opérationnelle
Espace Lémanique
Pont de Dranse
Amphion Puplier
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. : 04 50 81 85 50
www.spie.com

Aménagement paysager de Collonges Les grands travaux

Cette année a débuté la première phase de l'aménagement paysager du quartier de Collonges. Les travaux, répartis en 3 phases, se dérouleront sur plus de trois ans. Ils ont pour objectif d'ouvrir le quartier de Collonges sur la ville, d'embellir son image, et d'améliorer la vie quotidienne de ses 900 habitants.

C'est grâce à la forte contribution de la Ville de Thonon et de Léman-Habitat, à l'aide financière du Conseil Général et de la Région Rhône-Alpes, que ce projet d'ensemble peut aboutir.

La première phase a consisté à réaménager l'entrée du quartier et ses façades afin d'inciter chacun à venir découvrir ce lieu de vie.

Elle sera suivie d'un aménagement encore plus ambitieux portant sur la démolition de la tour n° 21 au profit de jardins en plein cœur de quartier, jusqu'à la création, au fil de la promenade, d'un point de vue imprenable sur toute la ville.

A suivre, à visiter, à explorer...

 www.lem-an-habitat.com
courriel : lem-an-habitat@lem-an-habitat.com
téléphone : 04.50.83.03.03

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, AVENUE DES ALLINGES
74200 THONON-LES-BAINS
TÉL. 04 50 71 18 95
Fax 04 50 71 64 98

*Plantation
Entretien
Aménagement
de Jardin*

**TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX • REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN**

BY my) CAR

ANNEMASSE | THONON
ORNEX | CLUSES | SALLANCHES


PEUGEOT

Véhicules neufs et d'occasion
toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Pièces de rechange
Accessoires auto
véhicules de courtoisie

04 50 70 60 50

29 rue de l'Europe - - Espace Lem-an 2
74200 Anthy sur Léman
www.peugeot-thonon.com

SARL GASPARINI

Maçonnerie - Béton Armé



Tél : 04 50 71 25 26
Fax : 04 50 71 65 57
E-mail sarl.gasparini@wanadoo.fr

Siège social :
30, avenue des Genevriers
Z.I. VONGY
74200 THONON-LES-BAINS



DOSSIER

Rentrée 2013 : la Ville s'active pour ses jeunes habitants !

Soucieuse du bien-être de ses jeunes habitants, la Ville enrichit ses activités culturelles et sportives dès la rentrée et a l'intention de développer ses équipements scolaires.

Depuis plusieurs années, la commune est confrontée à une augmentation significative de la fréquentation de ses établissements scolaires (2 444 élèves inscrits en 2012/2013). Au regard de la progression démographique attendue, la Ville prévoit à moyen et à long terme la restructuration de plusieurs écoles et la création d'un nouveau groupe scolaire au centre-ouest de la ville. Les écoles subiront également des changements au niveau des rythmes scolaires avec l'adaptation de la nouvelle réforme prévue pour 2014. Côté culturel et sportif, les enfants retrouveront de nombreuses activités pendant l'année grâce aux différents acteurs municipaux.

DES ÉCOLES RÉNOVÉES

Avant l'été, de nouveaux projets d'aménagement ont été décidés à propos des groupes scolaires Jules Ferry, du Châtelard, de la Grangette et des Arts. Ces sites doivent en effet être adaptés pour accueillir des élèves supplémentaires et de nouvelles activités périscolaires. Conformément au plan exceptionnel d'investissement sur les écoles décidé en 2012, la réalisation de travaux débutera dès 2014 par la restructuration de l'école du Châtelard. Ils s'orienteront tout d'abord sur une extension des établissements. Des transformations auront également lieu dans la plupart des restaurants et cuisines scolaires. En application de la loi de 2005 qui oblige la mise en accessibilité des lieux publics pour les personnes en situation de handicap, des espaces adaptés et des remises aux normes sont également prévus. La construction d'une nouvelle



Les travaux d'aménagement commenceront l'année prochaine par l'école du Châtelard.

“
Transport : baisse de 5 € du prix de l'abonnement jeune (- de 26 ans) à compter de la rentrée !



école est envisagée dans le secteur centre-ouest de Thonon. « La création de cette nouvelle école se montre indispensable en raison de la capacité d'accueil limitée dans les autres écoles », explique Michel Pittet, adjoint au Maire chargé de l'éducation et de la vie scolaire. La Ville envisage sa construction pour 2017. Par ailleurs, l'ensemble des travaux entrepris seront organisés afin de ne causer qu'un minimum de gêne à la vie scolaire des élèves. Il est prévu l'installation de préfabriqués si nécessaire.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Outre l'aménagement des locaux scolaires, la Ville s'est penchée sur la réforme des rythmes scolaires qui sera mise en place à la rentrée 2014. Les divers acteurs concernés (associations sportives et culturelles, directeurs d'école et parents d'élèves) ont été consultés et associés aux réflexions. Les parents d'élèves ont notamment fait part de leurs avis via un questionnaire qui leur a été envoyé courant juin. Il en ressort un choix clair et massif en faveur de la scolarité du mercredi matin (au lieu du samedi matin également proposé). En effet, 89% des parents d'élèves sont favorables à la demi-journée du mercredi matin.

À l'issue de ces consultations, la commission des affaires scolaires réunie le 9 juillet a pris acte de l'avis majoritaire portant sur la demi-journée du mercredi. Par ailleurs, après discussion, le choix a été fait d'une nouvelle organisation de la journée scolaire comme suit : cours de 9h à 12h, pause méridienne de 12h à 14h15, cours de 14h15 à 16h30. Les enfants commenceront donc les cours une demi-heure plus tard le matin. La pause méridienne augmente de 15 minutes. Les cours de l'après-midi sont réduits de 45 minutes et la fin des cours reste fixée à 16h30 comme actuellement. Cette proposition a été élaborée à l'appui des études de chronobiologistes qui ont scientifiquement constaté le pic de concentration de l'enfant de 10h à 12h et de 15h à 17h. Avec une journée de classe plus allégée, les élèves auront une meilleure capacité de concentration durant les heures de cours. Pendant leurs activités périscolaires prévues de 7h30 à 9h, de 16h30 à 18h30 et lors de leur pause méridienne, les enfants auront accès à différentes activités sportives, culturelles et artistiques. La commune souhaite néanmoins que la mise en œuvre de cette réforme soit régulièrement évaluée en fonction de l'intérêt de l'enfant. Enfin, un

La réforme des rythmes scolaires en quatre points

1. Réduction du nombre d'heures de classe par jour à 45 minutes.
2. Ajout d'une demi-journée de cours supplémentaire le mercredi matin.
3. Programmation d'une plage horaire d'activités périscolaires pendant la journée de cours.
4. Mise en place à la rentrée 2014, à titre expérimental pour commencer.

Titouan, 11 ans et quatre ans d'expériences à l'Ecole Municipale des Sports !

L'école m'a permis de pratiquer une dizaine de sports différents par an : natation, handball, aviron... J'ai découvert le ski de fond. Le rugby est devenu mon sport favori. Nos professeurs sont des professionnels, parfois même des champions ! J'ai, avec l'école, assisté à un match des Blacks Panthers : un souvenir mémorable ! L'école, c'est aussi un lieu de rencontre où mes équipiers de jeu sont devenus mes amis. On fait du sport dans la bonne humeur tout en s'amusant !

Les activités de l'École Municipale des Sports reprennent dès la rentrée.



© École municipale des sports.

aménagement des horaires est demandé (sortie à 11h30 au lieu de 12h) pour les enfants fréquentant l'activité de l'ATEL (ski) en hiver le mercredi après-midi.

L'IFAC POURSUIT SES ANIMATIONS !

La prise en charge des animations périscolaires continuera d'être assurée par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC). Le Tribunal Administratif de Grenoble a annulé le contrat de la Délégation du Service Public (DSP) pour un motif de pure forme. Aucune faute n'ayant été commise par la commune, et comme le permet la loi, le Conseil municipal du 26 juin a décidé de prolonger le contrat à l'identique pour un an, le temps de mener une nouvelle procédure. Il n'y aura donc aucun changement dans l'organisation de ces activités. Les inscriptions sont toujours ouvertes.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS : DES ACTIVITÉS SPORTIVES PLURIDISCIPLINAIRES

Dès la rentrée, les enfants retrouveront les activités pluridisciplinaires de l'École Municipale des Sports. Au programme, de nombreuses activités sportives sont proposées les mercredis après-midi de 15h à 17h à tous les élèves nés entre 2003 et 2006 : foot US (Flag), natation, handball,

judo, escrime, athlétisme, ski de fond, rugby et basket. L'occasion pour les sportifs en herbe de bénéficier d'une formation sportive complète au contact de professionnels expérimentés. Chaque élève concerné a reçu avec son dossier de rentrée scolaire 2013 tous les éléments concernant l'EMS. Les inscriptions se font dès maintenant à la Maison des Sports de la Grangette, le 7 septembre lors du forum sport/culture/loisirs et jusqu'au début des activités.

Rappel !

Le service Éducation de la Ville rappelle aux parents d'élèves qu'il est nécessaire de prévenir pour toute annulation de repas à la cantine scolaire ou pour toute annulation aux activités périscolaires. Dans le cas contraire, la prestation est facturée.



> suite page 20

© Andrey Kisilev - Fotolia.com

En chiffres

Le financement de l'Enseignement Catholique Thononais en 2012/2013

919,30 € sont versés par la commune pour chaque élève thononais en maternelle.

535,82 € sont versés par la commune pour chaque élève thononais en élémentaire.

La convention de financement des écoles privées a été signée entre le Maire et les représentants de l'enseignement catholique.



> suite de la page 19

La culture sur tous les fronts !

PARCOURS CULTURELS THONONAIS : LA CULTURE À L'ÉCOLE

Pour cette nouvelle année scolaire, la commune réitère son offre de parcours culturels à l'attention des élèves élémentaires. Théâtre, patrimoine, cinéma, arts plastiques..., neuf parcours au total seront proposés à la rentrée. Ces parcours ont pour but de développer la sensibilisation des enfants à l'éducation artistique et culturelle. En lien direct avec les structures culturelles, les artistes, les comédiens et intervenants, les enfants découvrent différents thèmes culturels, les mettent en pratique et réalisent à la fin de l'année une exposition à la galerie de l'Étrave.

Soutenant la réussite des enfants thonnais, la commune a également renouvelé son opération de remise de dictionnaires le 5 juillet dernier. Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CM2 ont reçu chacun un dictionnaire pour leur passage au collège, leur permettant d'aborder cette nouvelle étape de leur parcours éducatif avec en mains un outil aussi pratique que symbolique.

LES BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLE : DES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE

Depuis 2012, les bibliothèques des écoles publiques, sous l'égide de la médiathèque, ont renouvelé et enrichi l'offre d'animations auprès des enseignants.



La Ville a offert des dictionnaires aux élèves de CM2 en juillet dernier.

© Beuret

Anciennement appelées Bibliothèques et Centres Documentaires, les bibliothèques des écoles permettent aux jeunes d'accéder directement à un lieu d'expérience culturelle. En lien avec les enseignants, des professionnels élaborent en permanence des animations ludiques autour de la littérature jeunesse. Cette année, 33 nouveautés font leur apparition ! Les enfants aiguïseront leur curiosité avec notamment, pour les plus petits, l'animation *Au jardin* et son histoire de ver de terre plutôt gourmand qui leur apprend à connaître les différents légumes de

saison. Pour les plus grands, un tour du monde en musique leur permettra de découvrir instruments et sonorités du monde. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour lire et pour créer, les enfants partageront avec des lecteurs de tous âges les projets d'expositions collectives qui seront ensuite présentés dans la Galerie de la Médiathèque (Land art pour tous, la fête des Mots). Côté mallettes thématiques, de nouvelles sélections seront proposées aux enseignants. Désormais, repérez les bibliothèques d'école grâce à leur nouveau logo, la mascotte « M » ! ■



Depuis la rentrée, la mascotte « M » vous accompagne dans les bibliothèques des écoles !

Dans les bibliothèques des écoles, les enfants peuvent lire à leur guise !



Résidence du LEMAN

maison de retraite médicalisée pour personnes âgées

Vous sentir chez vous, c'est possible chez nous.





À proximité immédiate du lac

Accueil convivial dans une ambiance familiale

Hébergement temporaire et de long séjour

Unité protégée Alzheimer

Animations quotidiennes et variées

5, rue des Musiciens
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. : 04 50 71 03 93

leleman@omeris.com
www.omeris.com

Hébergement pour personnes âgées en perte d'autonomie mais avec plein d'envies !

Entrez en résidence !



Réservé aux séniors*

* Accueil de personnes âgées dans un cadre médicalisé.

Des professionnels à l'écoute des résidents et de leurs proches
Une expertise de l'accompagnement gériatrique et Alzheimer

RÉSIDENCE DES SOURCES

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

Visites et renseignements : 04 50 84 67 50

8, ter route de l'Horloge - 74500 EVIAN
direction.sources@lenobleage.fr

Le Noble Age
www.lenobleage.fr






chez KOMILFO, vous trouverez une offre diversifiée pour l'aménagement et l'embellissement de votre maison.

CHABLAIS STORES FERMETURES

5 rue des Fourches (en face CC CORA) - 74500 AMPHION-LES-BAINS
Tél : 04 50 70 07 87

email : chablaisstores@wanadoo.fr http://komilfochablais.com

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ou sur RDV



komilfo

Votre conseiller stores et fermetures

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Si vous n'êtes pas électeur à Thonon et que vous y êtes domicilié, vous pouvez vous inscrire de deux façons : via l'espace citoyen sur le site Internet de la Ville (www.ville-thonon.fr) – accessible 24 h sur 24, 7 j sur 7 – ou en vous rendant au service Population. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013.



Dans tous les cas, il vous sera demandé de présenter les documents suivants :

- votre pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans ;
- un justificatif de domicile à votre nom, daté de moins de 3 mois.

Le service Population est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sauf le jeudi ouverture à 14 h 30 l'après-midi et le samedi de 9 h à 12 h. Le mardi 31 décembre, clôture des inscriptions à 16 h 30. Renseignements : 04 50 70 69 82 ou etat-civil@ville-thonon.fr

STATIONNEMENT

Bientôt, de nouvelles zones de stationnement bleues !

Afin d'accroître l'offre de stationnement sur la ville et la bonne rotation des véhicules, de nouvelles zones de stationnement bleues vont être mises en place.

Il est fréquent que les automobilistes s'impatientent à la recherche d'une place de stationnement. Thonon comme d'autres centres urbains pâtit de voitures « ventouses », garées à des emplacements destinés aux clients des commerces. Pour améliorer cette situation, la Mairie a décidé l'extension de zones bleues. Une zone bleue est un espace de stationnement gratuit mais limité dans la durée. Ce dispositif favorisera la rotation de stationnement au centre-ville. Les automobilistes devront se munir d'un disque, disponible gratuitement auprès de la Mairie, de la Police Municipale, de la Voirie et des commerces de proximités. Ces zones bleues sont implantées sur les secteurs suivants : avenue du Vernay, chemin du Pillon, avenue des Vallées (depuis le passage à niveau de l'Av. Vallées jusqu'au Ch. Vieux – des deux côtés de la voie), parking de



l'école de Létroz, avenue de la Grangette (le long de l'école maternelle et sur la zone de stationnement en épis de l'autre côté de la chaussée.). Elles ont été étudiées en fonction de leur proximité avec certains commerces et écoles de la ville.

ROULONS PROPREMENT !

Préoccupée par le respect de l'environnement, la Ville a déjà investi dans l'acquisition de huit bornes de recharges de véhicules électriques dans le centre-ville, accessibles gratuitement grâce à un pass disponible en mairie. Dans le prolongement de cette dynamique, la commune a récemment équipé son parc automobile d'un véhicule électrique pour le déplacement de ses agents. Pour une utilisation 100 % écologique, ce véhicule permettra de se déplacer sans polluer. Une borne de rechargement semi-rapide a été installée parking de Bellegarde.

CIMETIÈRE

Un lieu de mémoire pour les soldats morts au combat !

La Ville souhaite créer un carré militaire qui permettra d'honorer la mémoire des défunts « Morts pour la France ». Son emplacement est prévu dans la partie historique du cimetière, proche des monuments commémoratifs existants. Les familles des défunts « Morts pour la France » concernés sont invitées à se faire connaître soit au service Population en mairie, soit au bureau d'accueil du gestionnaire du cimetière.

Reprise administrative des concessions non renouvelées.

La deuxième tranche de travaux concernant les carrés 8, 10 et 12, débutera en septembre pour s'achever fin octobre 2013.

INFORMATIONS PRATIQUES

Service Population : 04 50 70 69 82
Renseignements au 04 50 71 27 10
ou cimetiere@ville-thonon.fr



LABEL

Un engagement en faveur des jeunes récompensé

Les missions locales Jeunes de Faucigny Mont-Blanc, du Chablais et du Genevois se sont associées pour créer, en 2013, le label Collectivités engagées pour l'avenir des jeunes.

Le 5 juin 2013, lors du Forum des Maires à la Roche-sur-Foron, Thonon a obtenu 4 étoiles pour ce label, soit la note maximale donnée cette année, en présence de

Monsieur Mudry, Président de l'association des maires de Haute-Savoie, et de Monsieur Monteil, président du Conseil général. Seize autres villes du département l'ont

également reçu. Le jury, composé de professionnels et d'élus, a mesuré l'engagement des collectivités selon différents critères modulés selon la taille de la commune. Ce label a été créé suite à un constat : en 2012, le chômage des jeunes a progressé de 13 % (soit 4 143 jeunes en recherche d'emploi sur le département). Pourtant les collectivités agissent pour favoriser leur insertion : emplois aidés, chantiers, financements des structures... mais leur action n'est pas valorisée. Grâce à ce label, les collectivités se constituent en réseau, s'échangent leurs bonnes pratiques, montent des projets collectifs et font connaître l'engagement de leur collectivité en faveur des jeunes.



© Mission Locale Faucigny Mont Blanc

En chiffres 2012

1 841 reçus à la Mission locale du Chablais dont **803** premiers accueils (en augmentation par rapport à 2011)
663 entrées en emploi (50 % en CDD)
189 entrées en formation.

SOCIAL

L'hébergement d'urgence ouvert toute l'année !

Les personnes en grande difficulté sociale sans logement ont désormais pour interlocuteur unique l'association La Passerelle, qui développe par ailleurs un service d'hébergement d'urgence toute l'année.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Thonon a passé une convention de gestion avec l'association La Passerelle afin de lui confier les missions du Môle : l'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité, l'hébergement hivernal d'urgence pour les hommes majeurs et l'accueil de jour jusqu'alors installés au 13 rue de l'Industrie. La signature de cette convention permet la pérennisation de 15 places d'hébergement d'urgence à l'année pour les hommes en grande précarité grâce à l'optimisation des

ressources humaines et la réduction des problèmes liés au recrutement. L'association La Passerelle, par la diversité de ses missions sociales et notamment par la gestion de l'accueil en urgence des femmes et des familles, est déjà un partenaire privilégié et complémentaire de la commune. Elle gérera ainsi complètement et toute l'année cet accueil d'urgence (appels via le 115), comme demandé par l'État. Le suivi des personnes sans domicile et l'accueil de jour dans les locaux de la Margelle au 14 chemin du



Martinet débutera à compter du 1^{er} octobre. « L'association est actuellement financée par Thonon, Évian et Publier. Lui confier la gestion de cet accueil est une réponse intercommunale qui anticipe l'avenir », conclut le Maire, Jean Denais.

■ MUR DE RIPAILLE ■

Création d'une nouvelle porte dans le mur de Ripaille !

Le Mémorial des Justes sera accessible, de façon tout à fait exceptionnelle, depuis l'avenue de Saint-Disdille.



Inauguré en novembre 1997, le Mémorial des Justes parmi les Nations a été conçu en mémoire des femmes et des hommes qui ont sauvé des juifs de l'oppression nazie lors de la Seconde Guerre Mondiale. Son accès au public se fait depuis la maison forestière, par la forêt de Ripaille jusqu'à la clairière des Justes. Ce cheminement représente une distance aller retour de plus de deux kilomètres. Aussi, afin de faciliter, lors des cérémonies officielles au Mémorial des Justes, l'accès aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite ainsi qu'aux anciens combattants et porte drapeaux, la ville

a souhaité créer une ouverture directement depuis l'avenue de Saint-Disdille. Ce projet a été soumis et approuvé par la commission départementale des sites et paysages. Le ministre de l'environnement et du développement durable a donné un avis favorable dans le courant de l'été. Dès l'automne, la ville aménagera dans le strict respect de l'architecture et des modes constructifs de l'époque cette nouvelle ouverture. Elle se situera dans le mur de Ripaille en face du centre de culture municipal, avenue de St-Disdille juste derrière le Mémorial des Justes.

MAIRIE PRATIQUE

L'espace citoyen : la course aux nouvelles missions !

Depuis le début de l'année, la Mairie a mis à disposition un espace citoyen sur son site internet. Cet espace citoyen s'est enrichi de nouvelles possibilités de démarche en ligne. Vous pouvez désormais faire vos demandes de rendez-vous avec les élus, le signalement d'un véhicule en stationnement abusif ou épave sur le domaine public, la déclaration d'aménagement d'une terrasse sur le domaine public, l'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire, la déclaration de perte de papiers d'identité, la déclaration de perte de téléphone mobile et la déclaration d'objets perdus.



Espace citoyen

MÉTIER



Sabine Pulli Animatrice du Relais Assistance Maternelle

Le Relais Assistance Maternelle (RAM) est un service municipal qui accompagne les parents thononais dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) pour la garde de leurs enfants. À ce jour, ce service concentre un réseau d'environ 216 assistantes maternelles qui travaillent à leur domicile, après avoir obtenu leur agrément, établi par le Conseil général. « *Mon métier est de mettre en contact les parents et les assistantes maternelles et de les renseigner sur toutes les démarches administratives nécessaires (contrat de travail, connaissance de vos droits et devoirs, rémunération...)* »

« **Le bien-être des enfants est la priorité des parents !** »

Le Relais facilite à la fois leurs relations et permet de rompre l'isolement des assistantes maternelles, très fréquent. À cet effet, des temps d'accueil collectif sont proposés tant aux enfants qu'aux assistantes maternelles qui par la même occasion se forment aux activités. Tous les matins de 9 h à 11 h, des jeux tels que l'éveil musical, des contes, des jeux d'eau sont organisés. « *Grâce à ces animations, les enfants développent un éveil psychomoteur et un début de socialisation. Ce métier est aussi l'occasion pour moi de rester près d'eux* », confie Sabine. Autrefois éducatrice de jeunes enfants en crèche, Sabine a pu évoluer dans son secteur d'activité : « *J'apprécie d'autant plus la variété des missions de ce métier d'animatrice de RAM !* »

Villa Paradisio

à proximité du centre ville
et des commerces

**Dernières
opportunités
à saisir**

Bureau de vente sur place
19 avenue d'Evian



S O G E R I M
L'IMMOBILIER CONTEMPORAIN

Renseignements et réservations : 17 route du clos Fleury 74100 Annemasse 04 50 38 00 64 - 06 84 17 46 09

Lancement très prochainement de Villa Lemania - Renseignez vous dès à présent

Tron
assurances

GENERALI
Solutions d'assurances

**& Assurances
& Placements**

Particuliers - Entreprises - Frontaliers

17/19 rue de l'Hôtel Dieu
74200 THONON LES BAINS
04 50 26 28 28

thononleman@agence.generalif.fr

1 avenue Jean Leger - Le Majestic
74500 EVIAN LES BAINS

04 50 75 00 75

evianleman@agence.generalif.fr

N°ORIAS 07 006 350



CAP OR

**Achat Bijoux
Or & Argent**

www.capor.fr

Bijoux cassés, dépareillés
pièces en or et argent, vieil or



Entreprise Familiale Savoyarde

THONON-LES-BAINS (74)
04 50 17 35 63
Cour intérieure

AIX-LES-BAINS (73)
04 79 34 41 62
1^{er} étage gauche n°2



**Rhône-Alpes
Auvergne**



**TOUT TRAVAUX PUBLICS - PRIVES
VRD - ASSAINISSEMENT**

Parking - Cours - Accès divers

89 chemin de la Ballastière - ZI VONGY - CS70249
74206 THONON LES BAINS

Tél. : 04 50 71 43 16 - Télécopie : 04 50 26 67 61

THONON

L'ORIGINAL ALPES

EAU MINÉRALE NATURELLE DES ALPES DE HAUTE SAVOIE



*Avec l'eau minérale Thonon,
invitez les Alpes à votre table.*

C'est dans les Alpes de Haute Savoie que l'eau minérale naturelle Thonon prend naissance. De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa parfaite composition en minéraux et oligo-éléments essentiels. Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Pure, préservée et équilibrée, elle accompagne chaque jour, petits et grands sur le chemin de la vie.

Thonon, naturellement équilibrée.

www.eau-thonon.com
www.jerecycléavecthonon.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une Ville dynamique

Ces derniers mois ont été particulièrement prometteurs pour la renommée de Thonon avec, entre autre, l'organisation de deux championnats de France, l'un en aviron de mer début juin, et l'autre en boules lyonnaises en juillet qui ont vu affluer sur la commune un très grand nombre de compétiteurs et d'accompagnants venus de toute la France. Ce genre d'évènements entraîne un rayonnement important de la ville au niveau national grâce aux nombreuses retombées presse qui en découlent à travers la presse écrite, les radios, les télévi-

sions mais également les réseaux sociaux. Ces manifestations sont également très positives pour le commerce local et la renommée des clubs sportifs qui les organisent. Un grand coup de chapeau, d'ailleurs, au foot américain qui a décroché un titre de champion de France et de champion d'Europe ainsi qu'à l'aviron avec un titre de champion de France.

La culture n'est d'ailleurs pas en reste avec la fête de la musique, un festival de Montjoux qui a fait le plein de spectateurs, des animations estivales qui ont conquis un nombreux public et les Fondus

du Macadam au sommet de leur art.

Rentrée pour tous

Septembre est traditionnellement le mois de la rentrée. Déjà 2495 élèves inscrits fin juillet pour cette rentrée 2013 contre 2444 élèves inscrits pour la totalité de l'année scolaire en 2012 - 2013, 53% des élèves ayant bénéficié de la restauration scolaire répartie en 13 restaurants scolaires avec offices et 1 cuisine centrale. A noter qu'aucun élève n'a été refusé à la cantine durant l'année scolaire qui s'est achevée contrairement à ce que

pouvait laisser croire la campagne orchestrée, à pareille époque, l'année dernière, sur le sujet, ce qui montre bien que tout ça n'était qu'un gros mensonge.

Rentrée également pour les associations avec le forum sport culture loisirs le 7 septembre où les associations pourront présenter leurs activités, et rentrée également pour les structures destinées aux seniors avec notamment la Halte du Manège. Une rentrée donc très active dans la foulée de la foire de Crête.

Union pour Thonon

OPPOSITION MUNICIPALE

Cantines scolaires : revenir à la légalité

En Avril 2011 le maire et sa majorité ont décidé de limiter l'accès de la restauration scolaire pour les enfants de chômeurs. Décision illégale, scandaleuse, mais validée par le sous-préfet de l'époque...

Nous avons saisi le Défenseur des Droits. Son rapport récent est explicite et nous donne raison :

« (les communes) ne peuvent se fonder sur les critères suivants pour refuser l'accès d'un enfant à la cantine :

- priorité d'accès aux enfants dont les parents travaillent (...)
- lieu de résidence de la famille sur

le territoire de la commune siège de l'école (...)

Le Défenseur des Droits rappelle la Convention internationale des droits de l'enfant signée par la France : « dans toutes les décisions qui concernent les enfants(...) l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale ».

Il recommande également que la mise en œuvre de son avis soit liée à celle des rythmes scolaires.

Monsieur le maire, il est temps de respecter les principes fondateurs de notre République et ceux établis par la Convention internationale

des droits de l'enfant. Supprimez la stigmatisation des enfants de chômeurs dans le règlement des cantines scolaires.

Périscolaire : non a une nouvelle délégation de service public

Après l'annulation par le tribunal administratif de la DSP confiée à l'IFAC et sa prolongation pendant un an, le maire veut à nouveau, avec l'appui de l'opposition de droite, confier à d'autres une responsabilité essentielle de la commune : la prise en charge des jeunes et des enfants

dans leurs loisirs et leurs activités périscolaires.

Nous nous opposons à ce projet. Nous proposons de renforcer le service éducation-enfance-jeunesse de la ville et d'élaborer avec les parents, les enseignants, les structures et associations culturelles et sportives un projet éducatif, culturel et sportif qui serait mis en œuvre sous la responsabilité de la commune.

Pour nous, l'intérêt de l'enfant est primordial. Sa garantie c'est la Commune.

Nouveau Souffle pour Thonon

OPPOSITION MUNICIPALE

Quand précipitation rime avec démagogie

À grand renfort de communiqués de presse et de bulletins municipaux, le maire sortant multiplie les annonces de projets censés assurer le renouveau de Thonon dans les années à venir.

Quartiers DESSAIX et de la gare, passage sous voie ferrée en centre-ville, extension des groupes scolaires de La Grangette et du Châtelard, restructuration du pôle culturel de la Visitation... cet activisme soudain n'a d'autre limite que la crédulité de ceux qui espèrent encore que l'équipe en place réveille la « belle endormie » de 1995.

Mais pourquoi feraient-ils mieux demain qu'hier ?

Depuis 2001, nous n'avons cessé en effet de dénoncer l'attentisme du maire en matière d'équipements, tandis que toutes les études prospectives commandaient d'anticiper sur des évolutions majeures au plan démographique, économique et sociétal. Pour mémoire, la commune investissait à peine 9 M€ entre 2004 et 2006 contre 23 M€ annoncés pour 2013. On frise la démagogie, ce sursaut s'expliquant plus sûrement par

l'échéance électorale de mars prochain que par une vision d'avenir et des choix raisonnés.

Résultat : le retard pris ne pourra être rattrapé qu'au prix d'efforts importants.

Premier signe qui ne trompe pas, les comptes 2012 ont été clos avec un déficit de près de 2 millions d'euros. Autres victimes de cette frénésie de travaux : les commerçants du centre-ville, qui ont pâti successivement de la création sans concertation d'une zone piétonne, de deux ans de travaux réalisés selon un planning inapproprié et d'une refonte impo-

sée des règles de stationnement. Et le pire réside peut-être dans la politique d'urbanisation de la ville. Décidés en 2010, les travaux de révision du plan local d'urbanisme (PLU) ont connu une accélération soudaine en 2013, sans que le maire n'use entre-temps de la faculté de surseoir à certaines demandes d'autorisation, dont on peine à croire qu'elles s'insèrent dans un projet de développement durable et harmonieux de la ville.

C.A pour Thonon demain

ANNIVERSAIRE

Fêtez les 20 ans de la littérature transfrontalière !

L'association Lettres Frontière fête son 20^e anniversaire. À cette occasion, la manifestation L'Usage des mots se déroulera à Thonon le samedi 16 novembre, avec, en clôture, une soirée anniversaire exceptionnelle.

Lettres Frontière a pour objectif la promotion de la littérature rhône-alpine et suisse romande. Elle soutient les auteurs comme les éditeurs à travers un réseau d'adhérents et de nombreux professionnels. Trois temps forts structurent ses actions : la sélection d'ouvrages pour le *Prix Lettres Frontières*, la rencontre annuelle *L'Usage des mots* et les circuits de rencontres avec les auteurs. « *La Ville a été l'une des toutes premières à adhérer au réseau avec Annemasse et Genève, nous sommes donc très heureux d'accueillir cet anniversaire* », se réjouit Danièle Gabay, directrice de la Médiathèque.

Une journée d'échanges et de découvertes

La manifestation phare *L'Usage des mots* proposera en plus des traditionnelles rencontres littéraires, une exposition à la médiathèque de 20 ans de littérature transfrontalière promue par l'association, des débats et des actions inédites dont



une exposition d'Émilie Renault et Ghislain Botto. Ce collectif d'artistes plasticiens rassemble les témoignages des différents participants impliqués dans le projet pour en restituer une œuvre (dessins, photos) dressant le portrait humain et sensible de l'association. Un livre-objet sera publié et dévoilé lors de la soirée anniversaire. Cette dernière se déroulera en présence d'une trentaine d'auteurs précédemment sélectionnés. Et, le prix Lettres Frontière sera

remis par les parrains, lauréats de l'année passée : Metin Arditi et Antoine Chopin. Un prix spécial sera également remis à un auteur pour l'ensemble de son œuvre.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'usage des mots : manifestation littéraire ouverte à tous

Samedi 16 novembre journée et soirée.

À la médiathèque, au théâtre

Maurice Novarina, aux Ursules.

Renseignements au 04 50 71 79 61

MUSÉE DU CHABLAIS



En quête des nouveaux objets !

150
MUSÉE DU CHABLAIS
ans

Nouveau circuit et nouveaux objets, le musée du Chablais continue sa chasse aux trésors pour son 150^e anniversaire.

De nouveaux trésors sont exposés dans les vitrines des commerçants du 26 août au 19 septembre. Depuis le mois d'avril, le musée du Chablais fait découvrir des objets de sa collection, à l'extérieur de ses murs. Sortis de leur réserve, ils s'exposent chez les commerçants de la ville sous le regard des passants. Prêt pour l'aventure ? Baladez-vous dans la Grande Rue entre le square Aristide Briand et la place du Mollard, dans la rue Saint Sébastien et la rue des Arts, les rues participantes.

CHAPELLE

Une pièce unique à la hauteur de la Chapelle

La Chapelle de la Visitation accueille jusqu'au 6 octobre l'exposition de Georges Rousse, Anamorphose(s). Une découverte inédite au cœur de l'histoire de l'art.

Si le mot anamorphose est peu répandu, le concept se retrouve pourtant régulièrement soit dans une peinture qui semble déformée ou encore dans la rue avec le trompe-l'œil architectural. L'anamorphose utilise les qualités de la perspective. L'image est volontairement déformée, mais lorsqu'on la regarde sous un angle particulier et depuis un point de vue précis ou à l'aide d'un miroir, l'image est visible dans sa totalité. La lecture des œuvres devient d'autant plus énigmatique. La célèbre peinture *Les Ambassadeurs*, de Hans Holbein le Jeune, contient l'anamorphose la plus connue de l'histoire de l'art. Près de la base de la toile, une forme étrange figure. Seule une vue rasante permet d'identifier l'anamorphose d'un crâne. Georges Rousse propose au sein de la Chapelle, l'anamorphose d'un cercle en bois doré, créée spécifiquement pour le lieu. Une proposition contemporaine dont l'œuvre, la photographie, en est la trace pérenne.



© Georges Rousse

Conférence 26 septembre

20h30 – Chapelle de la Visitation

Du principe d'anamorphose comme modalité illusionniste,
par Philippe Piguet, commissaire des expositions.

Le principe d'anamorphose n'a jamais cessé d'intéresser les artistes depuis le XVI^e siècle. Fondé sur l'idée de transformation d'un objet que l'on rend méconnaissable mais dont la figure originale est restituée par un miroir courbe ou par un examen hors du plan de la transformation, il a introduit dans l'art toutes sortes de jeux perspectifs. De Hans Holbein à Georges Rousse, l'anamorphose, d'hier et d'aujourd'hui. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

CHAPELLE

Claire-Jeanne Jézéquel

La magie d'une production en devenir

Du 26 octobre au 22 décembre, l'artiste expose ses sculptures dans le cadre de la thématique Suite, série et variations de la programmation de la Chapelle.



© Claire-Jeanne Jézéquel

Claire-Jeanne Jézéquel installe ses sculptures dans la Chapelle.

« J'emploie des matériaux simples [...] au coût assez faible, que j'utilise avec une technicité réduite et qui sont accessibles dans les magasins de bricolage, dont l'activité s'est développée [...], puisque le bricolage et l'aménagement sont, paraît-il, devenus des activités parmi les plus pratiquées », déclarait Claire-Jeanne Jézéquel*. Ses sculptures paraissent ainsi assez simples. Si, ses formes abstraites dessinées, tantôt déchirées et fracassées, tantôt lisses et usinées, rappellent l'art minimal pratiqué par ses aînés qui prônent les formes simples et épurées, l'artiste utilise la couleur dans un geste hasardeux, aux antipodes des minimalistes. Elle la laisse s'installer où bon lui semble. Entre rigueur géométrique et liberté, ses œuvres prennent finalement sens sous vos propres interrogations, la façon dont vous les observez les fait évoluer et transforme la perception même que vous aviez de l'espace de la Chapelle.

*Claire-Jeanne Jézéquel « Entretien de Claire-Jeanne Jézéquel avec Valérie Knochel », cat. exp. Claire-Jeanne Jézéquel – Production intérieure brute, La Maréchalerie, Versailles, 2008, p.6

Informations pratiques

Du 26 octobre au 22 décembre
Claire-Jeanne Jézéquel, Espèces d'espaces en résonance avec la Biennale de Lyon 2013
Ouvert du mercredi au dimanche inclus de 14 h 30 à 18 h (sauf les jours fériés)
Renseignements au 04 50 26 25 13

EDUCATION

Les Parcours culturels appréciés par les enfants... et les enseignants

L'an passé, 544 enfants ont bénéficié de ce dispositif d'éducation artistique mis en place par la Ville en lien avec les structures culturelles locales. Philip Domergue, enseignant à l'école de Vongy, a postulé au parcours art contemporain 2013/2014, et a été retenu.

En quoi les parcours culturels vous aident-ils dans votre enseignement ?

En théorie, nous nous devons d'être polyvalents. J'estime, personnellement, manquer de recul pour enseigner l'art contemporain. Grâce au parcours culturel, les enfants reçoivent un enseignement complet (visite guidée à la Chapelle de la Visitation puis ateliers pratiques) dispensé avec l'aide d'un artiste. Tous les deux, nous travaillons ainsi en étroite collaboration. Lui pour la partie artistique, il apporte un nouveau regard sur la discipline, et moi pour la partie pédagogique.

Comment préparez-vous la classe ?

Les enfants découvrent des œuvres : celles d'un artiste de renommée nationale (voire internationale) et celles qu'ils produisent avec l'artiste thononais qui travaillera

avec eux sur un thème de l'exposition. La première découverte se fait lors de la visite à la Chapelle. La seconde, en classe, pour la pratique artistique. Avec l'artiste thononais, nous prévoyons deux réunions en amont sur le projet. Il anime, ensuite, toutes les séances d'ateliers pratiques.

Comment réagissent les enfants ?

Les enfants sont par nature très curieux. Lors de la visite à l'espace d'art contemporain, ils sont attentifs aux explications. Une visite les intéresse toujours. L'atelier pratiqué avec l'artiste leur permet d'être impliqués dans le projet. L'exposition à la fin de l'année les rend fiers de leur travail. Les enfants sont vraiment motivés pour ce genre de projet, qui dépasse les traditionnels exercices en classe. Cet enseignement est plus facilement assimilé du fait de leur adhésion.



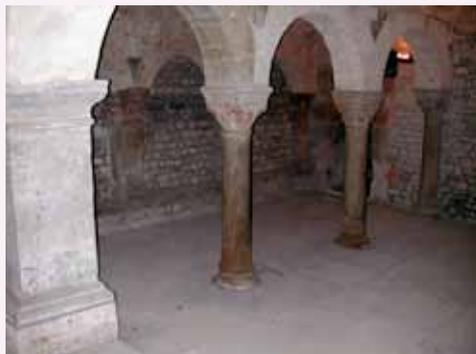
© Alain Bouvet

RENDEZ-VOUS

Où sortir pendant les Journées du Patrimoine ?

Placés sous la thématique « 1913-2013 : cent ans de protection », les musées et sites culturels de la ville ouvrent leurs portes les 14 et 15 septembre.

En accès gratuit, le patrimoine thononais se découvre à la fois par ses musées, ses églises, ses quartiers et ses châteaux. Au programme, des expositions, des conférences, des concerts et des visites commentées. Vous retrouverez les visites costumées au Château de Ripaille, la visite guidée de la pisciculture au port de Rives. La médiathèque et l'Académie Chablaisienne proposent une exposition inédite sur les origines du bâtiment et sur l'histoire de la Visitation Sainte-Marie. Des parcours urbains vous emmènent



aussi à la découverte des édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques à Thonon. L'Écomusée de la pêche et du lac vous invite notamment à la découverte des oiseaux présents au port de Thonon avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux). Nouveauté, une visite théâtralisée fait son entrée samedi à 10 h et dimanche à 15 h. Elle entraînera le visiteur à la redécouverte des vieilles pierres de Thonon et de leur histoire. En complément de la visite des expositions, le musée du Chablais propose le samedi à 16 h 30 une conférence en écho aux 150 ans du musée intitulée *Les musées ont une histoire. Des Médicis au Louvre-Lens*, salle Joseph de Sonnaz.

Prolongation

Une projection du film *La Guerre du Louvre*, réalisé par Jean-Claude Bringuier, est organisée jeudi 10 octobre à 20 h 30 au cinéma Le France. Elle sera suivie d'un débat. L'entrée est gratuite.

À noter

Samedi 14 et dimanche 15 : funiculaire gratuit de 8 h à 21 h. Le programme est disponible aux points d'accueil de la mairie, de l'Office de tourisme, sur les sites et aux services municipaux.



■ AVIRON ■

Anaïs Foppoli, une rameuse confirmée !

Arrivée 3^e au Championnat de France d'Aviron de mer qui a eu lieu les 7, 8 et 9 juin derniers à Thonon, Anaïs continue son ascension dans ce sport nautique.

Passionnée depuis l'âge de 10 ans, Anaïs a débuté l'aviron au sein du club de Thonon. Son premier entraîneur, Alexis Mathey, lui a d'abord appris à ramer en solo. Sergueï Guerachtchendo, son deuxième entraîneur, lui a quant à lui enseigné la technique en double et avec quatre rameurs. Très vite, Anaïs s'est lancée dans les compétitions, en commençant par le Challenge du jeune rameur. À l'âge de 12 ans, elle se présente à son premier Championnat de France. Aujourd'hui, Anaïs étudie son sport favori aux États-Unis, où elle y a déjà suivi un semestre de janvier à juin 2013 à l'université américaine Barry University, à Miami. « L'aviron est beaucoup plus important aux

États-Unis qu'en France. Le sport est mis en avant par rapport aux études. Le niveau y est beaucoup plus poussé. Les entraînements sont différents, axés d'avantage sur la puissance que sur la technique », témoigne Anaïs. En juin, Anaïs est venue disputer le Championnat de France d'Aviron de mer 2013 organisé à Thonon. « Notre équipe a eu quelques difficultés pendant la course. Elle a été immobilisée quelques secondes suite à un accrochage avec un autre bateau mais nous avons su garder notre rythme et monter en puissance. » Anaïs et son équipe sont arrivés sur le podium, en 3^e position. Son rêve : rejoindre l'équipe de France d'aviron !

■ SPECTACLES VIVANTS ■

Théâtre Maurice Novarina

La saison se poursuivra riche et surprenante !

Mercredi 28 août, la billetterie de la Maison des Arts ouvrira ses portes pour une saison 2013/2014 singulière. En effet, si une période de travaux prévue de janvier à décembre 2014 au théâtre Maurice Novarina perturbera la saison, l'activité de la Maison des Arts sera tout aussi foisonnante et régulière que d'habitude. Ne manquez pas en ouverture de la saison le célèbre guitariste américain John Abercrombie, le samedi 5 octobre au théâtre Maurice Novarina ! Par ailleurs, des chapiteaux seront notamment aménagés sur la place de Crête pour une programmation résolument plus circassienne. En novembre découvrez la nouvelle création de la compagnie Rasposo qui questionnera le désir et les codes du cirque. Plus tard, en avril, ce seront les retrouvailles avec la compagnie Ronaldo. « À la fois théâtre forain et de marionnettes, cirque musical, de farces et clowneries extraordinaires, Amortale est un pur moment de bonheur, celui d'être spectateur. », confie Thierry Macia, directeur de La Maison des Arts Thonon-Évian. Avec 70 spectacles programmés, cette nouvelle saison sera pluridisciplinaire : musiques, danses, cirques, expositions, théâtre tout



© Florence Diéahage

public et jeune public... La Maison des Arts promeut quelques artistes associés. Parmi eux, Olivier Letellier en résidence de création au théâtre Novarina, en octobre, présentera le 4 et 5 novembre les premières d'*Un chien dans la tête*. Le spectacle entamera ensuite une tournée de près de cent dates en France, et notamment à Paris au Théâtre national de Chaillot, à l'automne prochain. À cette occasion,

le metteur en scène viendra à la rencontre des collégiens. De la chanson à la danse notamment à la Cité de l'eau, avec pour la première fois la participation de la ville de Publier pour soutenir l'action de la Maison des Arts.

INFORMATIONS PRATIQUES

La Maison des Arts Thonon-Évian
Renseignements au 04 50 71 39 47 ou www.mal-thonon.org

FOIRE DE CRÊTE

Traditions et sensations fortes pour la 536^e édition !

Événement incontournable à Thonon, la foire de Crête revient pour sa 536^e édition du 31 août au 8 septembre. Héritage de nos agriculteurs chablaisiens, cette fête est depuis des générations le rendez-vous annuel à ne pas manquer ! Elle tient ses origines des agriculteurs qui descendaient autrefois à la ville pour venir vendre leurs bêtes et faire leurs provisions d'hiver. En septembre, la fête foraine reprend les couleurs agricoles avec son Grand Jeudi, ses bonnes affaires, ses forains, ses camelots... Les gourmands se gâteront à leurs habitudes des spécialités locales. Pour leur grand plaisir, les enfants ne manqueront pas d'admirer les animaux de la ferme : chevaux, ânes, chèvres, cochons, vaches... Sur place, une race particulière surplombera les autres box. Appelées « *vaches d'Hérens* », elles ont la singularité d'avoir un tempérament vif qu'elles ne manquaient pas de mettre en avant lors de fameux « *combats de reines* ». Vous pouvez encore les apercevoir dans la région grâce à la passion des éleveurs locaux.

Deux nouveaux manèges à sensation !

Avec près de 70 attractions à son actif, la foire n'a pas fini d'étonner petits et grands. Encore plus surprenante cette année, elle accueille deux nouveaux manèges à sensation. Le premier, Alibaba Surf, vous emmènera voler dans les airs de Thonon, avec pour bonus une magnifique vue sur le lac et la ville ! Préparez-vous, le nouveau Space Fall vous fera tourner la tête avec ses chaises volantes et sa chute libre de 40 mètres.



HANDBALL

Une excellente rentrée pour l'équipe féminine

L'équipe féminine séniors 1 de handball a terminé à la 3^e place du championnat régional (Excellence) devant Annemasse et Annecy. Sylvie Martin, entraîneur de l'équipe pendant quatre ans et entraîneur d'équipes féminines séniors depuis 2004, raconte cette formidable année.

L'équipe avait déjà connu le succès en 2007 en terminant en tête de ce même championnat lui permettant d'accéder au niveau supérieur, prénational. Après

un an de championnat, elle avait terminé 5^e mais avait renoncé au maintien sachant qu'il était difficile de continuer (départs de joueuses, manque de relève...) et la sanction fut lourde : l'équipe était redescendue au niveau départemental et ne pouvait évoluer pendant trois ans. À peine libérée, elle renoue donc avec les bons résultats qui s'expliquent par « un bon groupe. Les filles sont motivées. On a réussi à avoir un esprit de gagnantes tout en gardant le plaisir de jouer », explique Sylvie. Au début de l'année, elle n'avait qu'un objectif, « maintenir l'équipe au niveau Excellence et créer une dynamique de jeu. Mais quand nous avons gagné les premiers matches avec une si belle énergie (nous n'avons perdu que 3 matches sur 11), j'ai réajusté

les objectifs et espérer une nouvelle montée ». À chaque entraînement, Sylvie prépare sa feuille de route avec un but précis. « Une séance est toujours la résolution d'un problème (technique, physiologique...). Je fais travailler les filles de façon collective, tout le monde le même exercice, mais en ayant des priorités individuelles en fonction des besoins de chacune. » Sylvie ne formate pas ses joueuses, elle respecte les personnalités pour créer des complémentarités. Une recette qui fonctionne ! L'équipe a repris du service mi-août, et, cette année elle compte bien évoluer... dans le championnat prénational.

INFORMATIONS PRATIQUES
Renseignements : TAC Handball
sur www.thonon-handball.com



© Claire Lise Charnot

DÉTENTE

L'art du Tai-chi !



Depuis 1993, l'association *Alpes Bourgogne, L'Art du Chi*, propose aux Thononais des cours de Tai-chi enseignés par trois professionnels. Cette discipline permet d'acquérir une certaine sérénité par le biais de mouvements fluides, d'exercices de respiration, d'équilibre et de relaxation. Il peut être un bienfait pour la santé, particulièrement pour l'arthrose, et aide à combattre le stress. Il s'agit de faire circuler votre « Chi », « énergie » en chinois, pour être bien dans votre esprit et dans votre corps. L'association organise des portes ouvertes

le mercredi 18 septembre à 18 h 30 au gymnase du collège Jean-Jacques Rousseau.

INFORMATIONS PRATIQUES

À partir de septembre :

- Lundi de 18 h 35 à 20 h et de 20 h à 21 h 15 : cours à l'école du Morillon
- Mercredi de 18 h 30 à 19 h 55 et de 20 h 05 à 21 h 30 : cours à la salle de gymnastique dans la cour Jean-Jacques Rousseau.
- Renseignements et informations au 09 75 51 26 54 ou 06 07 97 24 56 ou atas@free.fr
- Site : www.artduchi-alpesbourgogne.com

RENDEZ-VOUS

Assemblée générale des clubs de billard de Rhône-Alpes

Le samedi 14 septembre, se tiendra à Thonon l'assemblée générale de billard de la ligue Rhône-Alpes. Quatre-vingts personnes : présidents, responsables de clubs et joueurs confondus, sont attendues à la Maison des Sports. Lors de cette assemblée, les diverses commissions sportives et d'arbitrage feront le bilan de la saison 2012/2013 pour pouvoir améliorer l'organisation des prochaines compétitions. À cette occasion, chaque club se verra remettre un procès-verbal qui détermine la réglementation du jeu et les prochaines dates de compétition.



© Billard Club Stella

À noter

Samedi 16 novembre : compétition franco-suisse en l'honneur de Claude Belli, ancien joueur thononnais, au club de Thonon. Ouvert à tous.
Samedi 5 avril 2014 : compétition Papinou, à l'échelle nationale, au club de Thonon. Ouvert à tous.

SPORT

Glissez au fil du vent et de la vague !

Venez vivre de pures sensations de voile sur les bords du lac Léman ! Dans un cadre idéal, la Société Nautique du Léman Français vous propose de pratiquer ce sport nautique tout au long de l'année. Une nouvelle saison débute dès septembre jusqu'aux vacances de Toussaint. En fonction de l'âge et du niveau, il est proposé différents types de pratiques pour enfants, adolescents et adultes. Dès 7 ans, les enfants apprennent à naviguer sur un Optimist (dériveur) où ils commencent à connaître la direction du vent et la maîtrise de leur bateau. Les adultes manœuvrent sur des dériveurs en double et sur des quillards (bateau long de 7,50 m). Pour les passionnés, le club suggère la participation aux régates de la région et aux différentes compétitions. En août dernier, sept jeunes membres ont participé au championnat de France à Martigues. À noter, le club propose également des cours particuliers et des cours spécialement destinés aux personnes handicapées.

INFORMATIONS PRATIQUES

À partir de 7 ans : cours tous les mercredis de 14 h à 17 h

À partir de 14 ans : cours le samedi de 13 h 30 à 17 h 30

Adultes : vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et de 17 h 45 à 19 h 45

Site : www.voilethonon.com

Tél : 04 50 71 07 29



© Club de voile de Thonon

150^E ANNIVERSAIRE DU MUSÉE DU CHABLAIS

L'objet du mois : le coffret de mariage

Chaque premier mercredi du mois, un objet sorti des réserves du musée du Chablais est présenté pendant 30 minutes à la médiathèque. Mercredi 7 août, vous avez pu découvrir un coffret de mariage évoquant les collections ethnographiques du musée.

Je suis rentré au musée du Chablais en 1953, avec quarante-neuf objets ethnographiques originaires de La Chapelle-d'Abondance, à une époque où le musée développait son fonds « folklorique ».

Réalisé en sapin, je date de 1808 et porte les initiales « J.P.M ». Mon couvercle à glissière est gravé de sept rosaces, imbriquées les unes dans les autres, et deux séries de cœurs reliés entre eux par un lien (d'amour ?). Une languette en forme de cœur permet de tirer mon plateau supérieur. Ma décoration associe à ces symboles païens des signes chrétiens, comme le monogramme IHS (signifiant « Jésus sauveur des hommes ») et une croix. La bordure de mon couvercle est agrémentée d'un décor en « dents de loup » réalisé avec la pointe d'un couteau.

J'étais certainement un cadeau offert par un époux à sa promise. J'ai ainsi conservé ses secrets et ses trésors (papiers, bijoux, objets religieux...) tout au long de sa vie.



© Vidalle

Question patrimoine

La ville aux tout-petits

1 Combien la ville compte-t-elle d'aires de jeux pour enfants ?
a/8 b/12 c/27

2 Combien de kilomètres de piste cyclable, roller, trottinette... la ville compte-t-elle ?
a/12 b/24 c/48

3 Chaque enfant né à Thonon se voit offrir un livre et un abonnement d'un an à la médiathèque ?
a/ Vrai b/ Faux

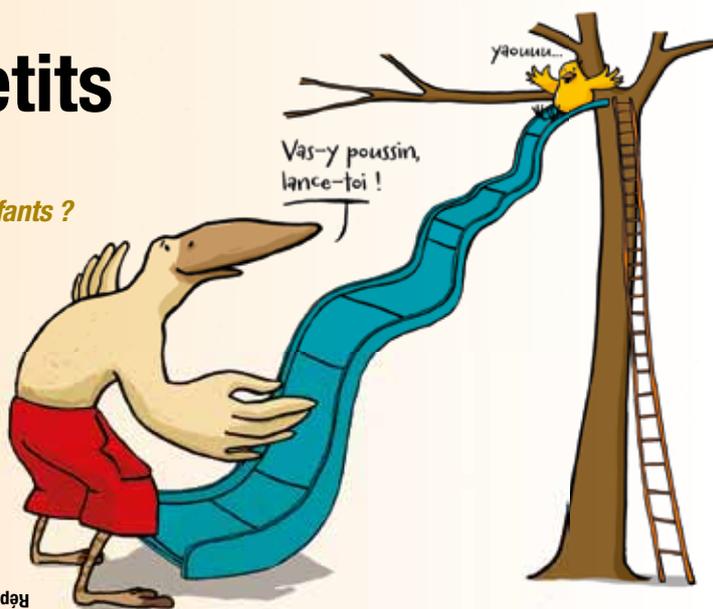


Illustration Céline Manillier

Réponses : 1 : c / 2 : b / 3 : Vrai

Numéros utiles

Sapeurs-pompiers (appel d'urgence) >	18	Fourrière animaux (SPA) >	04 50 70 26 54	Victimes de violences conjugales >	39 19
SAMU >	15	SOS enfance maltraitée >	119	Accueil Mairie >	04 50 70 69 68
Police secours >	17	Taxis : Station place des Arts >	04 50 71 07 00	Office de Tourisme >	04 50 71 55 55
Police municipale >	04 50 70 14 54	Permanence de nuit (19h - 7h) >	06 32 07 33 77	Service Environnement >	04 50 17 08 28
Pharmacie de garde >	32 37 ou www.3237.fr				



Pour le transport scolaire
de vos enfants :

appelez-Lily.com

C'est la rentrée :-)

Et aussi : tranfert gare et aéroport,
transport malade assis, consultation...

Et encore : des taxis, des minibus,
des véhicules adaptés aux personnes
à mobilité réduite



24 véhicules disponibles
au 04 50 81 00 02

Thonon, Evian,
Annemasse,
La Roche...



82 avenue du Général de Gaulle - 74200 Thonon-les-Bains - www appelez-lily.com - info@appelez-lily.com

BONDAZ



Plâtrerie – Peinture – Ravalement – Isolation Extérieure

21,Avenue de la Fontaine couverte 74200 THONON

Tél.04 50 71 02 65

info@bondaz.fr

site : bondaz.fr



ROCH

5% de remise sur présentation de ce coupon en magasin

Votre nouveau magasin est ouvert aussi le samedi matin
Achetez mieux, achetez PRO



Ouvert du lundi au vendredi de 7h30-12h00 et 13h30-18h00
Samedi matin : 8h00 à 12h00

48 avenue de Sénévilaz - Face au Ciné Léman - THONON
Tél. : 04 50 26 21 00 - www.roch-express.fr




- Lignes régulières
- Péri-scolaires
- Scolaires
- Voyages
- Occasionnels

Tél : 04 50 81 74 74
www.frossard.eu



THONON-LES-BAINS 15, place jules mercier - 04 50 71 29 27

DESSANGE
PARIS